



# Simulateur éco21 « Solution éclairage »

Demande N°31901 | EuroMaster chêne-bourg, Rue peillonex, 22 |  
14.06.2026

## VOTRE PRESTATAIRE

Raison sociale du prestataire	Efficiency in Waste & Watt
Nom / Prénom du prestataire	Arifi Durim
Adresse du prestataire	2-4 Rampe de Choully 1242 Satigny

## BÉNÉFICIAIRE

Type de consommateur	Optiwatt : PME-PMI
Raison sociale du bénéficiaire	EUROMASTER (SUISSE) SA
Nom / Prénom du bénéficiaire	Vuillet David
Adresse du bénéficiaire	22 Rue peillonex 1225 Chêne -Bourg
Lieu(x) des travaux	Rue peillonex 22
Coût du kWh	20 ct. (inconnu)

## COÛTS DE L'ÉNERGIE

Facture d'électricité annuelle avant travaux	2'310 CHF/an	11'554 kWh/an
Économie annuelle d'électricité	-1'536 CHF/an	-7'680 kWh/an
Facture d'électricité annuelle après travaux	774 CHF/an	3'874 kWh/an

## INVESTISSEMENT

Coût de l'installation	1'746 CHF
Prime financière éco21	-873 CHF
Économie d'impôts (en moyenne 24%)	-210 CHF
Coût de l'installation après déductions (HT)	663 CHF

## RETOUR SUR INVESTISSEMENT

**Avec économie d'impôts et prime éco21** **5 mois**

### Mentions légales

Document non contractuel. SIG n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude de l'estimation des kWh économisés indiquée dans le présent document. L'économie financière et énergétique réelle peut diverger fortement de l'économie estimée en fonction des conditions réelles d'utilisation et du montant des travaux réalisés. Les montants des déductions fiscales et de la prime éco21 sont mentionnés à titre indicatif. Il appartient au porteur de projet d'effectuer les démarches nécessaires afin de pouvoir bénéficier de l'économie d'impôts.

14.06.2026 à 02:55

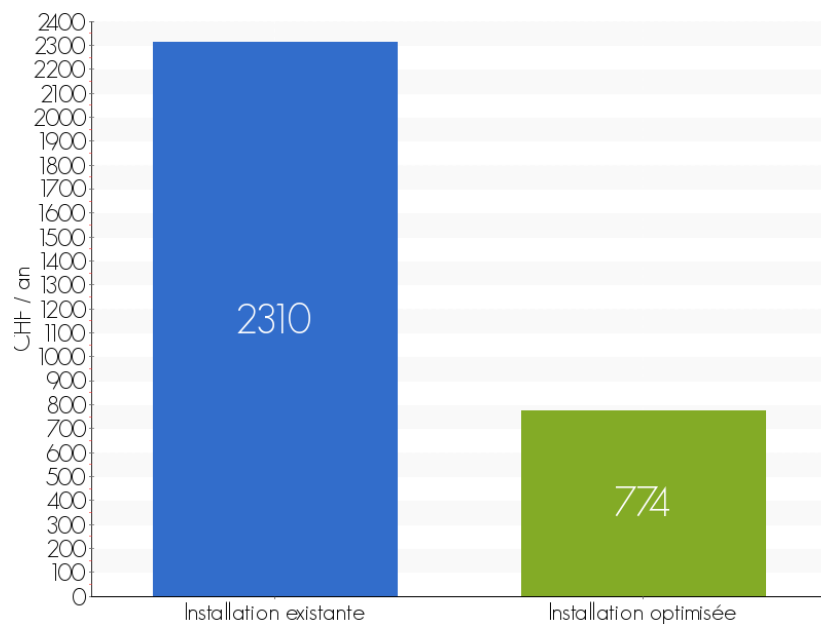
éco21, © copyright 2009 - 2026, tous droits réservés



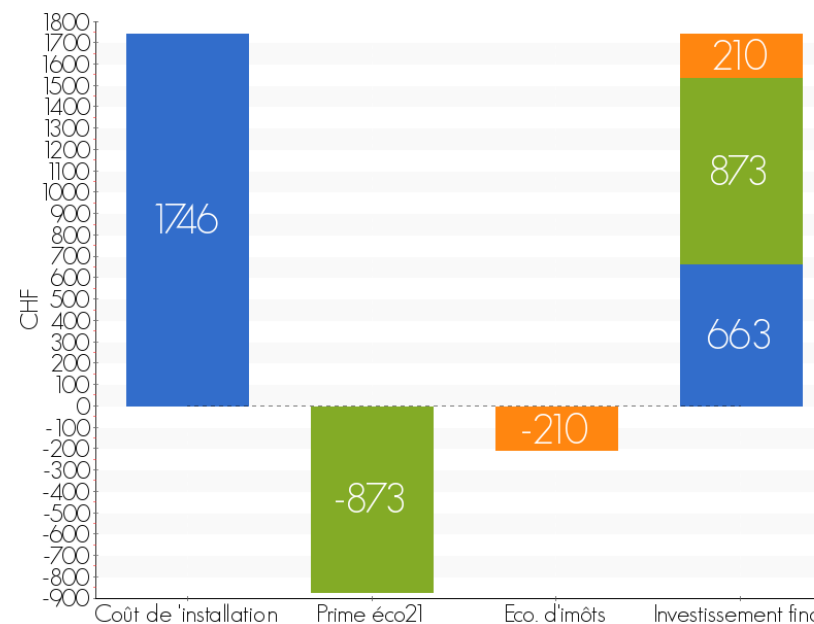
# Simulateur éco21 « Solution éclairage »

Demande N°31901 | EuroMaster chêne-bourg, Rue peillonex, 22 |  
14.06.2026

### Coût de l'énergie avant et après travaux (sur 1 an)



### Flux financiers



#### Mentions légales

Document non contractuel. SIG n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude de l'estimation des kWh économisés indiquée dans le présent document. L'économie financière et énergétique réelle peut diverger fortement de l'économie estimée en fonction des conditions réelles d'utilisation et du montant des travaux réalisés. Les montants des déductions fiscales et de la prime éco21 sont mentionnés à titre indicatif. Il appartient au porteur de projet d'effectuer les démarches nécessaires afin de pouvoir bénéficier de l'économie d'impôts.

14.06.2026 à 02:55

éco21, © copyright 2009 - 2026, tous droits réservés



# Simulateur éco21 « Solution éclairage »

Demande N°31901 | EuroMaster chêne-bourg, Rue peillonex, 22 |  
14.06.2026

## Explication de l'économie d'impôts

L'intégralité des frais liés aux travaux visant à réduire la consommation d'énergie peut être déduite des impôts. Dans le simulateur, un taux moyen de 24% est appliqué, soit 24'000 francs d'impôts économisés sur 100'000 francs de charges déductibles. Remarque: Dans les faits l'économie d'impôts dépend du type de forme juridique. Dans le cas de personnes morales (SA, Sàrl, etc.), un taux moyen fixe de 24% est appliqué. Pour les raisons individuelles (indépendants), le taux est fixé en fonction des revenus, soit entre 5 et 45%.

## Explication du temps de retour sur investissement

Il s'agit du délai de récupération ou période de "payback", c'est-à-dire le temps nécessaire pour que le coût d'investissement initial soit couvert par les économies générées, la prime éco21 et l'économie d'impôts.

## Explication du coût de l'énergie

Le coût de l'électricité mentionné sur ce rapport concerne uniquement les installations d'éclairage auditées, c'est à dire seulement une partie de votre consommation électrique totale.

## Conditions Générales

Optiwatt s'adresse aux entreprises, organisations et collectivités publiques sises sur le canton de Genève dont la consommation électrique annuelle se situe en-dessous de 1 GWh. Pour tout projet d'économie d'électricité, le montant de la prime éco21 est de 21ct/kWh économisé. Il est limité à 50% du montant total des travaux de l'action. Les actions dont la mise en oeuvre a déjà commencé ou qui ont déjà été réalisées au moment de leur soumission à éco21 ne peuvent bénéficier de la prime. De même, les actions visant la mise en conformité du client avec des lois ou des règlements ne sont pas admissibles.



## Et si vous choisissiez une énergie plus écologique et plus locale ?

A tout moment, vous pouvez modifier votre choix :



0844 800 808



[www.sig-vitale.ch](http://www.sig-vitale.ch)

Service Clients SIG: tarif local sur réseau fixe, du lundi au vendredi de 7h30 à 17h

---

**Mentions légales**

Document non contractuel. SIG n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude de l'estimation des kWh économisés indiquée dans le présent document. L'économie financière et énergétique réelle peut diverger fortement de l'économie estimée en fonction des conditions réelles d'utilisation et du montant des travaux réalisés. Les montants des déductions fiscales et de la prime éco21 sont mentionnés à titre indicatif. Il appartient au porteur de projet d'effectuer les démarches nécessaires afin de pouvoir bénéficier de l'économie d'impôts.

---

14.06.2026 à 02:55

éco21, © copyright 2009 - 2026, tous droits réservés



# Simulateur éco21 « Solution éclairage »

Demande N°31901 | EuroMaster chêne-bourg, Rue peillonex, 22 |  
14.06.2026

Zone		
Nom de la zone	Euro master Chêne -bourg	
Type d'occupation	80 %	
Nombre de jour d'utilisation/semaine	5 j./sem.	
Nombre de semaine d'utilisation/an	50 sem./an	
Plage d'utilisation de la zone	8h - 19h (= 11h/j)	
Conditions de luminosité naturelle	Inexistante (zone borgne ou activités nécessitant un éclairage de valorisation)	
Superficie	m <sup>2</sup>	
Commentaires		
Installation	existante	optimisée choisie
Nom de l'installation	Tubes Néons 120 cm ferro 840	Tubes LEDs 120cm ferro 840
Type de source lumineuse	Tube fluorescent	LED tube / LED bandeau
Nombre de luminaires	75	75
Nombre de sources par luminaire	1 sources par luminaire	1 sources par luminaire
Puissance par source [W]	36 W	17 W
Puissance des luminaires	2'700 W	1'275 W
Type de ballast/transformateur	ferromagnetique (891 W)	aucun
Type de régulateur	Interrupteur horaire (Fonctionnement continu)	Interrupteur horaire (Fonctionnement continu)
Plages de fonctionnement du luminaire	8h - 19h (= 11h/j)	8h - 19h (= 11h/j)
Temps de fonctionnement annuel	2'758 h/an	2'758 h/an
Commentaires		Philips Master LEDtube 18W 1200mm 4000K ferro 941 139 501
Coût d'entretien annuel	0 CHF/an	0 CHF/an
Montant estimé des investissements net (HT)		<b>1'485 CHF</b>

Conso. avant	Conso. après	Économie kWh/an	Économie CHF/an	Prime éco21	ROI
9'904 kWh/an	3'516 kWh/an	6'388 kWh/an	1'278 CHF/an	1'341 CHF	0.11 ans

Installation	existante	optimisée choisie
Nom de l'installation	Spot mr16 halogen	Led spot mr16
Type de source lumineuse	Système basse tension (12V)	LED spot
Nombre de luminaires	15	15
Nombre de sources par luminaire	1 sources par luminaire	1 sources par luminaire
Puissance par source [W]	35 W	7 W
Puissance des luminaires	525 W	105 W
Type de ballast/transformateur	transfo_electronique (26 W)	transfo_electronique (5 W)
Type de régulateur	Interrupteur horaire (Fonctionnement continu)	Interrupteur horaire (Fonctionnement continu)
Plages de fonctionnement du luminaire	8h - 19h (= 11h/j)	8h - 19h (= 11h/j)
Temps de fonctionnement annuel	2'758 h/an	2'758 h/an
Commentaires		Spot Philips MR16 6,5W Dimtoner 40 ° S (S 83264/36 827) 941 167 211
Coût d'entretien annuel	0 CHF/an	0 CHF/an
Montant estimé des investissements net (HT)		<b>230 CHF</b>

Conso. avant	Conso. après	Économie kWh/an	Économie CHF/an	Prime éco21	ROI
1'520 kWh/an	303 kWh/an	1'217 kWh/an	243 CHF/an	256 CHF	0.00 ans

Installation	existante	optimisée choisie
Nom de l'installation	Tubes Néons 60 cm ferro	Tubes LEDs 60 cm 840
Type de source lumineuse	Tube fluorescent	LED tube / LED bandeau
Nombre de luminaires	2	2
Nombre de sources par luminaire	1 sources par luminaire	1 sources par luminaire
Puissance par source [W]	18 W	10 W
Puissance des luminaires	36 W	20 W
Type de ballast/transformateur	ferromagnetique (11 W)	aucun
Type de régulateur	Interrupteur horaire (Fonctionnement continu)	Interrupteur horaire (Fonctionnement continu)
Plages de fonctionnement du luminaire	8h - 19h (= 11h/j)	8h - 19h (= 11h/j)

Temps de fonctionnement annuel	2'758 h/an	2'758 h/an
Commentaires		Philips Master LEDtube 600mm 10W 840 ferro 941 169 601
Coût d'entretien annuel	0 CHF/an	0 CHF/an
Montant estimé des investissements net (HT)		<b>31 CHF</b>

<b>Conso. avant</b>	<b>Conso. après</b>	<b>Économie kWh/an</b>	<b>Économie CHF/an</b>	<b>Prime éco21</b>	<b>ROI</b>
<b>130 kWh/an</b>	<b>55 kWh/an</b>	<b>75 kWh/an</b>	<b>15 CHF/an</b>	<b>16 CHF</b>	<b>1.00 ans</b>

#### **Auditeur/Prestataire**

Nom, prénom	Arifi Durim
Société	Efficiency in Waste & Watt
N° de téléphone	+41 76 519 25 61
Adresse mail	durim.arifi@waste-watt.ch
Nom projet	EuroMaster chêne-bourg, Rue peillonex, 22
Lieu(x) des travaux	Rue peillonex 22

---

#### **Mentions légales**

Document non contractuel. SIG n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude de l'estimation des kWh économisés indiquée dans le présent document. L'économie financière et énergétique réelle peut diverger fortement de l'économie estimée en fonction des conditions réelles d'utilisation et du montant des travaux réalisés. Les montants des déductions fiscales et de la prime éco21 sont mentionnés à titre indicatif. Il appartient au porteur de projet d'effectuer les démarches nécessaires afin de pouvoir bénéficier de l'économie d'impôts.

14.06.2026 à 02:55

éco21, © copyright 2009 - 2026, tous droits réservés